et par délégation
Directrice Générale des Services
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 027-212701650-20260929-CM28092026_10-DE

CM-29-09-2026/10

Département **EURE** **Arrondissement** **EVREUX** **Canton** **CONCHES**	***COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE*** **EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026**

Nombre de délégués en exercice :	*27*
Nombre de présents :	*25*
Nombre de votants :	*26*
Date de Convocation :	*22/09/2026*

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Vingt-Neuf Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS
Monsieur *Jérôme PASCO, Maire,*

Mesdames *Claire LACAMPAGNE CROCHET, Sophie LEMEZ, Michelle TANGUY, Nadine ROBERT, Monique JEAN, Isabelle BRITTON, Agnès TREGOUET, Claire AUFFRET, Aurélie CERNON, Céline CONSTANT, Delphine METAYER*

Messieurs *David SIMONNET, Thiery PINARD, Emmanuel BROUSSE, Jean-François DEBAIN, Didier MASSE, Alain ROUSSEAU, Pierre FONTAINE, Pascal DESBOIS, Didier MABIRE, Xavier HAUDEBOURG, Guillaume MARLIERE, Fabrice SORIEUL, Vincent POZO*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES
Madame *Emilie CORBIER donnant procuration à* ***Monsieur*** *David SIMONNET,*
Madame *Marie AUBRY*

Secrétaire de séance *: Monique JEAN*

Objet : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX – LA RENAISSANCE SANITAIRE

Vu la délibération du 25 juin 2024 CM-26-06-2024-07, relative à la mise à disposition de la salle de danse du Pôle Culturel, au profit de l'établissement de La Musse- la Renaissance Sanitaire, aux fins d'y organiser des consultations et activités dans le cadre de ses missions de soins primaires ou tertiaires et toute action de santé publique ;

Vu la convention de mise à disposition signée le 16 juillet 2024 entre la commune de Conches en Ouche et l'établissement La Musse-la Renaissance Sanitaire ;

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:13 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/82839

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 027-212701650-20260929-CM28092026_10-DE

Madame Sophie LEMEZ informe que depuis le 1er septembre 2024, l'établissement La Musse- la Renaissance Sanitaire mène des activités de sport adapté auprès des seniors. Il s'agit d'un programme de prévention active de proximité pour les personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes en GIR 5 et GIR 6. (il s'agit des personnes les plus autonomes).

Cette activité se déroule chaque mercredi au sein de la salle de danse du Pôle Culturel et est dispensée par un enseignant d'activité physique adaptée.

La convention de mise à disposition arrive à échéance le 31 décembre 2026. L'établissement de La Musse a manifesté le souhait de poursuivre l'activité en raison de la forte demande qui s'explique, notamment, par le vieillissement de la population.

La pratique de l'activité physique adaptée présente de nombreux avantages :

- *Santé physique : amélioration de la mobilité, prévention des maladies chroniques, gestion du poids etc...*
- *Santé mentale et cognitive : réduction du stress*
- *Maintien de l'autonomie*
- *Lien social*

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Acceptent** la poursuite de l'activité physique adaptée proposée par l'Etablissement de la Musse – La Renaissance Sanitaire.
- **Mettent** à disposition gratuitement la salle de danse selon les mêmes modalités qu'actuellement.
- **Autorisent** Jérôme PASCO, Maire, ou en son absence Claire LACAMPAGNE CROCHET ou Sophie LEMEZ, Adjointes au Maire, à signer la convention de mise à disposition ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Trente Septembre Deux Mil Vingt-Six

Le Maire
Jérôme PASCO

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:13 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/82839